

CHAMPIONNATS REGIONAUX TRIPLETTE JEUNES :



Table des matières

CAHIER DES CHARGES :	3
Nombre d'équipes :	3
Répartition des équipes :	3
Attribution des équipes suivant le calcul (2025) :.....	3
% des licenciés représentés (2025) :.....	3
Cas des nombres non entiers :.....	3
Attribution des équipes après application des précédentes règles :	3
Distribution des places restantes :.....	4
Attribution des équipes avec l'ajout des places restantes :.....	4
Format de compétition :	4
Pour les 8 premières équipes :.....	4
Pour les 8 dernières équipes :.....	4
Programme de la journée :.....	4
Coaching :	5
Sanctions :	5
Le jury :	5
Les équipes qualifiées	6

CAHIER DES CHARGES :

Nombre d'équipes :

	Nb équipes
Minimes	16
Cadets	16
Juniors	16

Répartition des équipes :

Les équipes seront réparties au prorata du nombre de licenciés dans le département avec une limite de 6 équipes maximum et 2 minimum avec comme qualificatifs les championnats départementaux. Un comité ne pourra avoir autant de places que d'équipes inscrites. La répartition des équipes sera réajustée systématiquement tous les ans.

Le calcul utilisé est le suivant (calcul effectué par catégories) : **(nb licenciés CD/nb licenciés CRB) *nb de places**

Attribution des équipes suivant le calcul (2025) :

Catégorie	CD22	CD29	CD35	CD56	Total
Minimes	2.1	8.1	4.3	1.5	16
Cadets	2.0	8.3	3.9	1.8	16
Juniors	2.4	7.2	4.2	2.2	16

% des licenciés représentés (2025) :

Catégorie	CD22	CD29	CD35	CD56	CRB
Minimes	40%	54.24%	41.94%	72.73%	50.86%
Cadets	54.55%	52.17%	55.81%	45%	52.54%
Juniors	63.16%	45.61%	51.52%	70.59%	53.17%

Cas des nombres non entiers :

Lorsque le calcul n'aboutit pas sur un nombre entier, seul le chiffre avant la virgule sera pris en compte.

Attribution des équipes après application des précédentes règles :

Catégorie	CD22	CD29	CD35	CD56	Total
Minimes	2	6	4	2	14
Cadets	2	6	3	2	13
Juniors	2	6	4	2	14

Le CD22 n'ayant qu'une seule équipe inscrite en junior son quota est descendu à 1 place.

Il reste donc à distribuer :

- Minimes : 2 places
- Cadets : 3 places
- Juniors : 2 places

Distribution des places restantes :

L'équipe championne de l'année passée pourra être qualifiée d'office aux championnats régionaux si :

- Elle est composée des mêmes joueurs que l'année passée
- Elle évolue dans la même catégorie que l'année passée
- Si l'un de ses joueurs ou joueuses passe en catégorie supérieure l'année suivante, le remplacement de celui-ci serait autorisé.

Les dernières places seront attribuées suivant le taux de participation aux championnats départementaux. Une réunion entre ETD/ETR et responsables de commission jeune sera effectuée dans les 15 jours suivant la date de fin d'inscription aux championnats départementaux afin de traiter les données nécessaires à l'attribution de ces places. Une proposition sera alors faite au comité directeur du CRB.

Attribution des équipes avec l'ajout des places restantes :

Catégorie	CD22	CD29	CD35	CD56	Total
Minimes	2	8	4	2	16
Cadets	3	7	4	2	16
Juniors	3	6	4	3	16

Format de compétition :

L'utilisation du système suisse est rendue obligatoire. Trois parties seront jouées. Les parties se joueront au temps (50 minutes + 2 mènes).

Pour les 8 premières équipes :

S'en suivra des phases à élimination directe avec quart de finale, demi-finale et finale avec des parties jouées en 13 points.

Les deux équipes finalistes seront qualifiées pour les France. L'équipe vainqueur se verra sacrée championne de Bretagne. Les deux équipes qualifiées arboreront la tenue régionale.

Pour les 8 dernières équipes :

Elles vont se disputer sous le même format que les 8 premières la « coupe de Bretagne ».

Programme de la journée :

Programme à titre indicatif pouvant être modifié suivant le déroulement de la journée.

Accueil : 8h30

Partie 1 : 9h

Partie 2 : 10h30

Repas : 12h00-13h00

Partie 3 : 13h00

Quart de finale : 14h30

Demi-finale : 16h00

Finale 17h30

Coaching :

Le coaching lors des Championnats régionaux jeunes pourra être effectué par un éducateur (BF1 minimum). L'éducateur déposera sa carte à la table de marque en même temps que les licences. Il peut intervenir à tout moment depuis sa chaise dans le cadre de la minute de jeu, mais il ne doit en aucun cas pénétrer sur l'aire de jeu sous peine de sanctions.

A la fin de chaque partie, les coachs s'engagent à :

- Signer tous les deux sur la feuille de match afin de valider le score de la partie
- Apporter le résultat à la table de marque aussitôt la partie terminée afin d'éviter toute perte de temps

Les enfants n'ont pas à s'approcher de la table de marque.

Les équipes étants qualifiées pour le France devront être encadrées par un éducateur de niveau BF1 minimum.

Sanctions :

En accord avec la commission de discipline régionale, pour tout manquement/arrangement avéré reconnu par le jury du championnat, les sanctions suivantes seront immédiatement appliquées :

- Les deux équipes impliquées seront disqualifiées de toutes les compétitions (Championnat et coupe de Bretagne)
- Les deux coachs seront suspendus
- Les deux coachs seront présentés en discipline régionale

Le jury :

Le jury sera composé de 4 personnes, dont l'arbitre principal et le responsable ETR.

Les équipes qualifiées

Les équipes qualifiées par le championnat régional pour le championnat de France pourront intégrer un programme de préparation à leur bon vouloir. Celui-ci contiendra la participation à une compétition de niveau régional ou national des équipes (concours le plus proche du siège social du club). Les frais de déplacement et de restauration seront pris en charge par le CRB.

Chaque équipe qualifiée par le championnat régional se verra dotée d'une tenue complète à l'effigie du CRB. Celle-ci devra être essayée et commandée le jour du championnat régional. Aucune tenue ne sera fournie aux coaches, celle-ci pourra être achetée à prix coutant.